

Image not found or type unknown



Demande d'aps jeune diplômé

Par **issam_gp**, le **05/08/2012** à **18:03**

Bonjour,

Je me permets de vous contacter pour connaître quelques précisions concernant une demande d'aps jeune diplômé.

J'ai déposé une demande d'aps au préfecture et finalement j'ai changé d'avis en trouvant une inscription, est ce que je suis obligé de respecter ma demande d'aps?

Merci d'avance

Cordialement